



Règlement finale cantonale Swiss Athletics Sprint – 28.08.2021 Stade Municipal de Payerne

Organisation

L'organisation de la finale cantonale incombe au Centre Athlétique Broyard.

Contact : info@cabroyard.ch

Participation et catégories

Toutes les filles et garçons des catégories M/W 07 à M/W 15.

Catégories : M07/W07 (2014), M08/W08 (2013), M09/W09 (2012), M10/W10 (2011), M11/W11 (2010), M12/W12 (2009), M13/W13 (2008), M14/W14 (2007), M15/W15 (2006)

Distances

Années 2006 à 2007 : 80m

Années 2008 à 2011 : 60m

Années 2012 à 2014 : 50m

L'utilisation de chaussures à pointes est autorisée.

Horaire

Horaire définitif en ligne sur www.cabroyard.ch

Inscriptions et paiement

Inscription sur Swiss Athletics pour les athlètes licenciés et par mail (info@cabroyard.ch) pour les athlètes non licenciés.

La finance d'inscription est de CHF 10, à payer lors de l'inscription sur le compte suivant :

CTRE ATHLETIQUE BROYARD

IBAN: CH2400767000E07015130 Banque Cantonale Vaudoise (Remarques : Swiss Sprint)

Le délai est fixé au 21 août 2021, à 23h59.

Finale suisse

La finale suisse aura lieu le **samedi 18 septembre 2021 à Schaffhouse**. Les meilleurs temps de chaque catégorie de la finale cantonale sont qualifiés pour la finale suisse.

Attention : pour la finale suisse, la licence Swiss Athletics est obligatoire.